

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 17/11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq novembre à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

Présent(e)s :

Mmes CARO Véronique, HAMEAU Véronique, PAIN Sylvie, PERROCHON Elodie, SAIPHOU Amélie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, PUYRENIER Alain, RIVIERRE Aurélien, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis.

Absents excusés :

SOUCHET François donne pouvoir à Régis SENEÉ
De ROBIEN Philippe donne pouvoir à BOTHEREAU Jean-Pierre
L'HELGOUALC'H Nadège donne pouvoir à PAIN Sylvie
GAY Michelle donne pouvoir à FAGOT Hervé

Absents excusés :

LA PORTA Christophe
DE MIRANDA Anne-Marie
SAIPHOU Amélie

Secrétaire de Séance : TOTTEREAU-RÉTIF Amélie

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 12

Votants : 16



Délibération 2025-46 : Extension de l'école maternelle – continuité du projet

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame HAMEAU.

Suite à la réunion du 3 novembre 2025, le programme technique détaillé a été validé. Le compte-rendu de cette réunion a été envoyé à tous les élus.

Il faut maintenant se positionner pour savoir si on lance les consultations. CP&O propose un calendrier pour rédiger le dossier de consultation avec réception des candidatures vers mi-janvier.

Le report de cette opération est proposé pour les raisons suivantes :

- Le volet financier n'est pas complètement bouclé au vu des subventions dont la date de dépôt a été avancée pour cause d'élections.
- Les effectifs à ce jour sont de 31 inscriptions pour l'année prochaine par rapport aux naissances. A savoir que ce chiffre diffère légèrement lors des inscriptions en mars.
- Lors de l'étude préalable, les besoins ont été calculés en fonction des futurs lotissements de chaque commune du SIRIS. Toutefois Madame HAMEAU a eu récemment l'information que le projet de lotissement à Coulmiers n'est plus à l'ordre du jour.

Même si l'extension n'est pas à faire dans l'immédiat, des travaux seront à prévoir dans l'école maternelle qui est vieillissante (plus de 40 ans).

Monsieur CHAUVEAU de CAP LOIRET et Madame HEITZMAN de CP&O seront informés de la décision du conseil.

Monsieur le Maire précise que l'étude réalisée est complète et bien détaillée. Elle permettra un gain de temps à la future équipe municipale.

Monsieur ROUSSARIE rappelle les modalités initiales de lancement de l'étude en fonction des besoins du SIRIS. Il précise que le volet financier n'est pas neutre. Il sera difficile d'impliquer les autres communes membres du SIRIS dans la dépense financière de ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de repousser l'opération d'extension de l'école maternelle.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En Mairie le 28/11/2025

Le secrétaire de séance

Amélie TOTTEREAU-RÉTIF

Le Maire,

Jean-Pierre BOTHEREAU

